

PROCES VERBAL DE CONSTAT

Philippe WITASSE & Geneviève VAN CANNEYT
Société Civile Professionnelle
Huissiers de Justice Associés

**PREMIERE
EXPEDITION**



53, rue de Talleyrand B.P 31278
51060 REIMS CEDEX
TEL 03.26.47.35.02 FAX 03.26.47.00.65

Membre d'une Association Agréée, le règlement par chèque est accepté

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE QUATRE SEPTEMBRE

A LA REQUETE DE :

FONDS COMMUN DE TITRISATION, dénommé "HUGO CREANCES 3 ", représenté par sa société de Gestion GTI ASSET MANAGEMENT, société anonyme de droit français, au capital de 800.000,00 euros, ayant son siège social sis 29-31 rue Saint-Augustin à Paris (75002), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 380 095 083, représentée par son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, en vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 13 juin 2014, conforme aux dispositions du Code Monétaire et Financier, contenant celles détenues sur Monsieur Alain DROGREZ.

Suite à un commandement de payer valant saisie-immobilière précédemment délivré, à Monsieur Alain DROGREZ le 03 juillet 2018.

Et conformément aux dispositions des articles R 322-1 et suivants du Code de Procédure Civile d'Exécution, elle entend faire dresser procès-verbal de description de l'appartement sis à Reims 72 Promenade du Peignage, cadastré section CT n°534, lots n°27-82-46 et 53 numéro 6, au premier étage du bâtiment A, pour lui permettre d'en connaître l'état et procéder aux diagnostics nécessaires.

DEFERANT A CETTE REQUISITION

Je, Geneviève VAN CANNEYT
Membre de la Société Civile professionnelle Philippe WITASSE et Geneviève VAN CANNEYT, titulaire d'un office d'Huissiers de Justice Associés, à la Résidence de Reims 53, rue de Talleyrand,

Me suis rendue ce jour 72 Promenade du Peignage, où étant à 09 heures, dans un appartement situé au deuxième étage, à droite en sortant de l'ascenseur, porte numéro 203, en présence de Monsieur BURLURAU, locataire, d'une personne représentant AGENDA DIAGNOSTICS, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Il est précisé ici que l'appartement, l'emplacement de parking et la cave sont loués à Monsieur BURLURAU Fabrice et à Madame BAUTTENS Ameline. Le loyer mensuel est d'un montant de 780 euros.

Monsieur BURLURAU me précise qu'il s'agit d'un bail de trois ans, qui a pris effet il y a six mois.

Le syndic de l'immeuble est la SERGIC.

Je procède à un cliché photographique de la façade de l'immeuble.



On accède à l'appartement par une porte, peinte en blanc.

ENTREE :

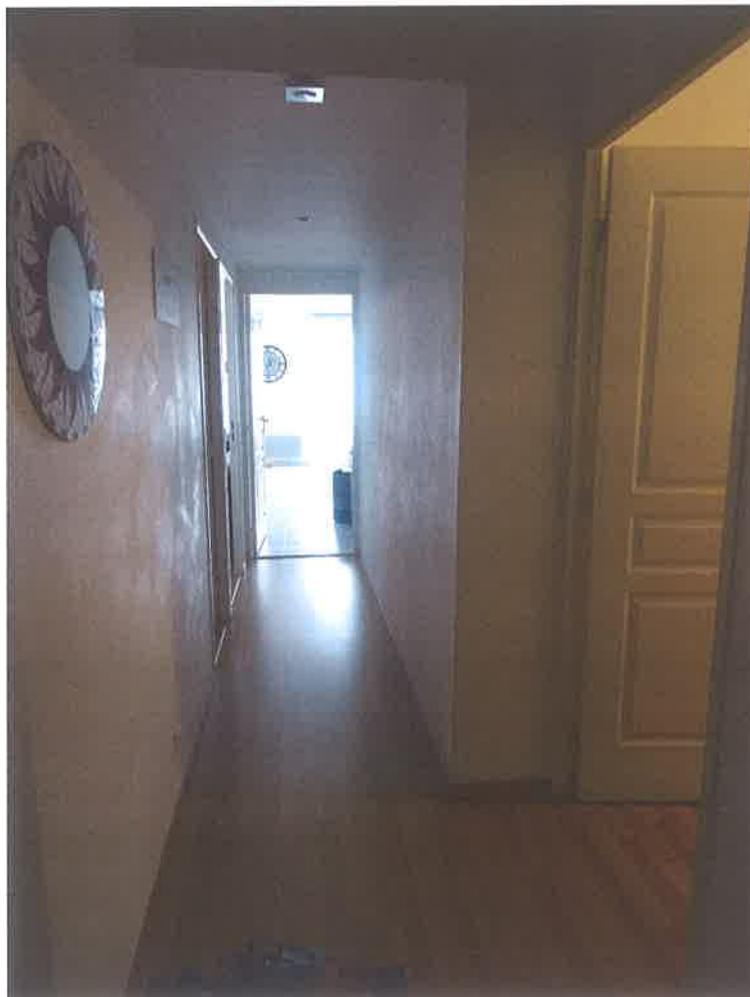
Il existe un grand couloir de distribution.

Le parquet flottant est en bon état. Les plinthes, assorties, sont en bon état.

Les peintures blanches sont en parfait état et propres.

L'installation électrique comporte un spot encastré et une arrivée de fils au plafond avec douille.

Le radiateur électrique, de marque THERMOR, est en bon état.



TOILETTES (dans le couloir de distribution première porte sur la droite) :

On y accède par une porte, blanche, façon cérusé.

Il existe une barre de seuil.

Le carrelage au sol, avec plinthes assorties, de couleur beige-gris-rosé, est en bon état.

Les peintures blanches sont en parfait état.

L'installation électrique comporte au plafond une arrivée de fils avec douille.

L'équipement comporte :

- Un petit lave-mains, alimenté par robinet mitigeur.
Le carrelage mural, au-dessus du petit lave-mains, est en bon état.
- Une cuvette WC à l'anglaise avec abattant et couvercle.

Au fond à gauche, il existe un renforcement équipé d'étagères.



DRESSING (première porte sur la gauche) :

On y accède par une porte, blanche, façon cérusé.

Le parquet flottant est en bon état. Les plinthes, assorties, sont en bon état.

Les peintures blanches sont en parfait état.

Sur la gauche se trouve une niche à l'intérieur de laquelle se trouve le ballon d'eau chaude.

L'installation électrique comporte au plafond une arrivée de fils avec douille.

● Au bout du couloir de distribution, en face, une porte, pleine, donne sur la partie cuisine et au fond à gauche une porte, comportant six carreaux en partie haute, donne sur le séjour étant précisé que la cuisine et le séjour communiquent.

PARTIE CUISINE :

Il existe une barre de seuil.

Le carrelage au sol, avec plinthes assorties, de couleur beige-gris-rosé, est en bon état.

Les peintures blanches sont en parfait état.

Il existe une cuisine aménagée revêtement imitation bois gris avec planche de travail (laqué noir).

L'équipement comporte un évier, inox, deux bacs avec égouttoir.

La fenêtre, double vitrage, verticale, à un battant, est en bon état.

A gauche de cette fenêtre est installé un radiateur, de marquet THERMOR, blanc, en bon état.

Le long du mur latéral droit une fenêtre, horizontale, en hauteur, est en bon état.

Le volet roulant extérieur, avec baguette manuelle, est en bon état.



- Au fond à gauche de la cuisine, une ouverture donne sur la partie salon-salle à manger.

SALON – SALLE A MANGER :

Le parquet flottant, avec plinthes assorties, est en parfait état.

Les peintures blanches sont en parfait état et propres.

Une baie coulissante, double vitrage, deux battants, donne sur une petite terrasse carrelée avec rambarde sur le pourtour.

L'installation électrique comporte au plafond une arrivée de fils.

Je procède à divers clichés photographiques.





- Je me rends de nouveau dans le couloir d'entrée.

Sur la droite une porte donne sur un couloir de distribution vers les chambres.

COULOIR DE DISTRIBUTION :

Le parquet flottant, avec plinthes assorties, est en bon état.

Les peintures, de couleur blanche, sont en parfait état et propres.

L'installation électrique comporte une arrivée de fils au plafond.



PREMIERE CHAMBRE SUR LA GAUCHE :

Il existe une barre de seuil.

La moquette beige au sol est en bon état.

Les peintures, de couleur blanche, sont en parfait état et propres.

Au fond à droite, une porte – fenêtre donne sur un petit balcon.

Dans cette chambre est installé un radiateur électrique, blanc, de marque THERMOR.



DEUXIEME CHAMBRE SUR LA GAUCHE :

La moquette beige au sol est en bon état.

Les plinthes, peintes en blanc, sont en bon état.

Les peintures murales, blanches, sont en bon état sauf le mur droit.

Une porte-fenêtre, sur le mur face à l'entrée, verticale, avec volet roulant extérieur manuel, donne sur une petite terrasse carrelée.



CHAMBRE AU BOUT DU COULOIR :

Il existe une barre de seuil.

On y accède par une porte blanche façon cérusé.

La moquette beige au sol est en bon état.

Les peintures, de couleur blanche, sont en parfait état et propres.

La porte – fenêtre, le long du mur latéral gauche, un battant, donne sur la petite terrasse carrelée.



Dans cette chambre, sur la droite, on accède à une salle d'eau.

SALLE D'EAU :

Il existe une barre de seuil.

Le carrelage au sol, nuagé gris-pâle, est en bon état.

L'équipement comporte :

- Une cabine de douche surélevée. L'intérieur est carrelé en blanc avec une petite frise de couleur bleu-marine.

- Un meuble lavabo.
- Un miroir, un bandeau lumineux.
- Un radiateur sèche-serviettes de marque Belle Ile.



PENDERIE :

La porte blanche, façon cérusé, est en bon état.

La moquette beige au sol est en bon état.

Les peintures, de couleur blanche, sont en parfait état et propres.



SALLE DE BAINS (pièce sur la droite) :

On y accède par une porte blanche façon cérusé.

Il existe une barre de seuil.

Le carrelage au sol, de couleur gris-pâle, avec plinthes assorties, est en bon état.

Les peintures, de couleur blanche, sont en parfait état et propres.

L'équipement comporte :

- Sur la gauche, une baignoire encastrée.

Le carrelage autour de la baignoire, gris, avec frise grise-blanche-noire, est en bon état.

Le carrelage qui encadre la baignoire est en bon état.

- Sur le mur face à l'entrée, un meuble lavabo avec miroir en partie haute et bandeau lumineux.
- Le long du mur latéral droit un radiateur sèche-serviettes de marque Belle Ile.



- Toutes les portes-fenêtres, fenêtres sont en aluminium double vitrage.
- Toutes les portes-fenêtres comportent des volets roulants extérieurs manuels.

CAVE au niveau -1 :

A la sortie de l'ascenseur, porte côté gauche. Dans le local de répartition une seule porte donne sur les caves.

Immédiatement en entrant dans les caves, il s'agit de la cave numéro 14.

On y accède par une porte pleine.

Le sol, les murs, le plafond sont à l'état brut.

Il n'existe aucun système d'éclairage.

PARKING FERME au niveau -1 :

En sortant de l'ascenseur, porte en face à droite.

Il s'agit du garage fermé face à l'emplacement de parking.
Il comporte une porte basculante avec serrure et clé en bon état.

Il existe un emplacement de parking. Il porte le numéro 14.

- **Je me suis rendue à la SERGIC où plusieurs plans et documents m'ont été remis, que j'annexe au présent procès-verbal de constat.**

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat auquel sont annexés quinze clichés photographiques pour servir et valoir ce que de droit.

Emol.....	370.94
Frais déplacement art.18.....	7.67
TVA 20 %	75.72
Taxe.....	14.89
Total TTC	469.22

